

FORMEZ-VOUS À DEMAIN !

Le **GRETA Côtes Normandes** apporte une réponse formation pour apprendre un métier, développer ses compétences, obtenir un diplôme et bénéficier d'une formation adaptée à son profil.

Il **accompagne les entreprises** dans la construction et la mise en oeuvre de leur plan de formation ainsi que **les salarié-es, demandeurs-euses d'emploi** et **jeunes** dans la réussite de leur projet professionnel.

Notre **réfèrent Handicap** se tient à la **disponibilité** de toutes personnes à mobilité réduite souhaitant **intégrer l'une de nos formations**.

GRETA Côtes Normandes - Antenne Avranches/Granville
Lycée Julliot de la Morandière

Pour plus d'informations,
CONTACTEZ-NOUS !

Eric NIVET - Conseiller en formation professionnelle
eric.nivet@ac-normandie.fr
06 72 87 72 07

Lycée La Morandière :

DDFPT Christophe Raymond : 02 33 90 74 77

BDE Sophie Le Mièrre : 06 06 22 99 90



Envie d'en savoir plus ?

Découvrez notre offre de formation
GRETA Côtes Normandes

greta.ac-normandie.fr



FORMEZ-VOUS
À DEMAIN !

FORMEZ-VOUS AU CAP CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT DE VÉHICULES !

En alternance

87%*
DE RÉUSSITE
DANS L'INDUSTRIE
*Taux 2024



Un parcours de formation individualisé

Nos pratiques pédagogiques, basées sur le sur-mesure, nous permettent de vous proposer un parcours adapté à vos besoins tant au niveau pédagogique, qu'au niveau des modalités d'apprentissage.

Objectifs :

Le CAP Construction et Aménagement de Véhicules est une formation destinée à se spécialiser dans la fabrication, l'assemblage et la modification de véhicules spécifiques tels que les véhicules industriels, utilitaires ou de loisirs. La formation est à effectuer en alternance, soit en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser les techniques essentielles : soudure, tôlerie, assemblage ;
- Comprendre des plans et schémas techniques ;
- Mettre en conformité ;
- Installer des équipements et matériels connexes ;
- Remettre en service des véhicules.

Pré-requis :

Être titulaire :

- D'un diplôme de niveau 3 (minimum CAP) ;
- Idéalement d'un diplôme de niveau 4 en électricité, mécanique, carrosserie, métiers du froid et des énergies renouvelables.

Modalités d'admission et de recrutement :

- Sur dossier ;
- Entretien ;
- CV et lettre de motivation.

Durée de la formation :

420 heures en centre.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques ;
- Mises en situation professionnelles.

Reconnaissance des acquis :

CAP - Construction et Aménagement de Véhicules.

Partenariat entreprises :

6 grandes entreprises de la Manche, spécialisées dans la construction et l'aménagement de véhicules

Contenu de la formation

Bloc de compétences 1

Préparer l'intervention en construction et aménagement de véhicules :

- Mettre en oeuvre les processus de réalisation ;
- Configurer des équipements de production.

Bloc de compétences 2

Réaliser une production en construction et aménagement de véhicules :

- Réaliser une production ;
- Implanter des équipements et accessoires ;
- Mettre en conformité ;
- Communiquer à l'interne.